
Crédit de réalisation de CHF 231'000.- TTC pour la rénovation de la maison cadastrée n°559 de 111 m² située sur la parcelle n°135, sise route de Jussy 338 dans la commune de Jussy

Vu l'achat par la commune de la parcelle n°559 en date du 19 décembre 2022,

vu que sa structure est saine, cette maison habitée depuis les années 1960 nécessite un solide rafraîchissement (peinture, parqueterie, électricité, sanitaires, cuisine, sols, sous-sol, maçonnerie),

vu le devis général ci-joint établi par le service technique communal,

vu qu'à ce stade aucune demande d'autorisation de construire n'est nécessaire, excepté si la chaudière devait être remplacée par une pompe à chaleur,

vu le rapport de la commission urbanisme, du 4 avril 2023,

conformément à l'art. 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le conseil municipal

D E C I D E

10 oui, 2 abstentions soit à la majorité

sur 13 conseillers municipaux présents à la séance

1. De réaliser les travaux de rénovation de la maison cadastrée n°559 pour un montant brut de CHF 231'000.- TTC incluant une réserve pour imprévu de 5%,
2. D'ouvrir au Maire un crédit brut de CHF 231'000.- TTC destiné à ces travaux,
3. De comptabiliser cette dépense directement à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine financier,
4. D'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de CHF 231'000.- afin de permettre l'exécution de ces travaux.

La Présidente

Laura Mathil

Le Secrétaire

Christophe Mage